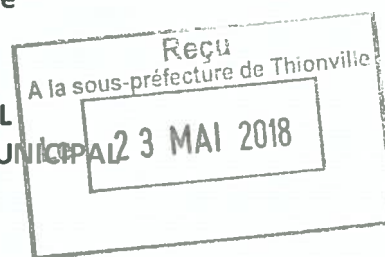


Département de la Moselle  
Arrondissement de Thionville  
COMMUNE D'ILLANGE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 mai 2018



Sous la présidence de Daniel PERLATI, Maire

**Présents** : M. Daniel PERLATI - M. Marc LUCCHINI - Mme Monique LEYENDECKER – M. Gabriel HOFFMANN - M. François MARQUET - Mme Marie-Thérèse KEUVREUX - M. Patrick GRASSER – Mme Christine KUNERAT - Mme Valérie HASELMEIER – M. Didier JACQUES - Mme Nathalie JUNG - M. Christophe LEYENDECKER - Mme Sophie FROMOND - M. Christian SUBTIL.

**Absents excusés** : Mme Martine GERGAUD donne procuration à M. Daniel PERLATI – M. Dominique LE PEMP donne procuration à M. Marc LUCCHINI - Mme Christelle HUNEAU donne procuration à Mme Monique LEYENDECKER - M. Christophe GUTH

Conseillers élus : 19 - Conseillers en exercice : 18 - Conseillers présents 14

**N° 2018-023 – Avis sur la révision du Plan de Prévention des risques inondations de la commune d'Illange**

Le plan de prévention des risques naturels prévisibles « inondations » (PPRI) de la commune d'Illange a été approuvé par arrêté préfectoral n°98-020-DDE/SAU du 25 août 1999.

Sa révision a été prescrite par arrêté AP N°2017-6-DT/SRECC/UPR du 31 mars 2017.

Une enquête publique a été ouverte du 12 février au 16 mars 2018. Aucune remarque, ni observation de nature à modifier le projet n'ont été formulées.

Après présentation par Marc LUCCHINI, adjoint chargé de l'Urbanisme,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sans remarque au projet.

Fait et délibéré à Illange, les jour, mois et an susdits.

Tous les membres présents ont signé au registre.

La présente délibération a été publiée le 22 mai 2018

Pour copie conforme,  
Illange, le 22 mai 2018  
Le Maire,

